

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 12

Artikel: Le billet du crazet : à défaut de grives...
Autor: Rieben, Georges / Le Crazet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BILLET DU CRAZET

A défaut de grives...

Il faut reconnaître que la faute était à Monsieur Scribe, le régent de Trivougni : pourquoi avait-il postulé la place d'instituteur de Moille-Roille ? Oh ! je sais bien, il était libre, mais enfin n'était-il pas mieux à Trivougni ?

Je n'ai pas encore parlé de Trivougni ; c'est un petit village qui se cache derrière la ravissante maigreur d'une forêt de feuillus très connue des mycologues par les énormes quantités de bolets véreux qu'on y trouve. Trivougni se résume en une place avec fontaine entourée de quelques maisons plus ou moins neuves dont le collège et le café. L'église et le cimetière sont à l'écart, au sommet d'une petite colline chauve. Depuis le sommet de cette colline, on aperçoit, en se haussant sur la pointe des pieds, un petit bout de miroir bleu ou gris, c'est tout ce qu'on peut voir du lac. Trivougni est donc devenu un centre touristique renommé avec « vue ravissante sur le lac et les Alpes de Savoie ». Heureusement que personne n'a encore eu l'idée de défigurer le coin avec un « Modern Hôtel » style armoire à glace.

Pour en revenir à mon histoire, les villageois furent très mécontents, car le régent dirigeait à la fois la chorale et la fanfare. De plus, il devait s'occuper de la mise en scène de la pièce vaudoise si connue *It was a lady* qui se jouerait à la mi-août.

De nombreux prétendants se présentèrent pour avoir la place vacante, mais aucun ne voulait (ou pouvait) diriger à la fois la chorale et la fanfare. Le problème était aussi épineux que l'acacia. On trouvait bien des directeurs de chant, ou de musique de cui-

vres, mais personne ne voulait tenir les deux emplois.

« C'est tout simple, dirent les municipaux, il faut voter. »

Après cette parole historique, la guerre éclata. Les chanteurs se séparèrent des « cuivres » et ceux de la « Ronflante » boudèrent les instruments à cordes... vocales.

La lutte s'envenima et on vit un jour le premier piston plongé dans la fontaine bi-centenaire de Trivougni. Le lendemain, c'était au tour du second ténor de se retrouver assis dans une auge à porcs.

Pour une fois, les écoliers bénéficiaient de vacances inattendues et mouvementées.

Enfin, le jour du vote arriva. Le dépouillement se fit en hâte et voici qu'on comptait : fanfare : 12... chorale : 6 ; fanfare : 15... chorale 18 et enfin fanfare 48, chorale 48. Il restait deux bulletins. On les ouvrit. Horreur, ils étaient blancs. C'étaient ceux du caviste et du pasteur. Ce dernier avec ses 1 m. 95 n'avait pu s'abaisser à voter pour l'un des partis ; quant au caviste, il était resté neutre, recevant les chanteurs les jours pairs au *Cheval-Blanc* et ceux de la « Ronflante » les jours impairs.

Tout était à recommencer. C'est alors que, au milieu de ce trouble, la municipalité prit une résolution héroïque et annonça :

« NOUS vous choisirons un régent qui convienne aux deux partis. »

Le peuple calmé attendit.

Une semaine plus tard, on voyait arriver par la route — la poste ne ve-

nant pas à Trivougni — suant, soufflant, épuisé, un petit homme âgé d'une quarantaine d'années, possesseur d'une bedaine en poire (piriformus pansus), d'un double menton et d'un chapeau melon.

Les villageois se ruèrent sur lui...

— Dirigerez-vous... poussez pas... la chorale... poussez pas... ou la fanfare ?

A la glane des proverbes patois

Les bons partis ne te manqueront pas, dit le père à son fils, en lui laissant entrevoir un bel héritage, car comme disent les filles de Chavornay, *kan lè prommè son bein mauré, tsisan san que sei fauta de lè grulâ*.

Mais il ne faut pas te marier en étourdi : prends femme dans une famille honnête, car, dit-on à Lavaux, *dè bon pllan pllanta ta vegne, dè bouna mare prein la felle*.

Et lors même qu'elle serait laide de visage, pourvu qu'elle soit brave fille, cela ne fera point de tort à tes enfants ; car, disait la tante Judith, *puëtta tsatt' a bi menon*.

Si tu ne la prenais que parce qu'elle est belle, tu pourrais répondre à ceux qui t'en feraient compliment, comme à Château-d'Oex, *lè on bi l'ozé ke l'Agaça ; ma kan on la vei ti lé d'jeur, l'einnouie*.

Elève tes enfants dans l'obéissance, car si tu leur mets la bride sur le col pour se conduire comme bon leur semblera, ils feront des sottises qui te coûteront cher, et l'on te dira comme à Lutry, *cor aprî ton caïon, l'ètatse è rotta*.

Si quelqu'un se trompe et fait quelque chose de travers, n'en ris pas, parce qu'autant pourrait t'en arriver et alors on dirait de toi comme à Moudon, *lè lo raccle ke sé mukkè de l'écové*.

(A suivre.)

Quand il se fut un peu remis de son émotion et eut ajusté son lorgnon sur son nez rose comme une crête de coq, le régent put répondre :

— Oh !... vous savez, je ne crois pas. Je pourrais encore juste tenir l'harmonium à l'église. Je suis venu pour enseigner les enfants.

G. Rieben.

Boîte aux lettres des abonnés

Notre collaborateur et ami Montandon, actuellement au service militaire à la caserne de Colombier, nous a écrit une longue et bien intéressante lettre de laquelle nous extrayons le passage suivant :

« J'avais écrit à M. Camille Dudan ensuite d'un article de la « Nouvelle Revue de Lausanne » dans lequel il demandait des proverbes vaudois en rapports avec un proverbe jurassien (et je lui ai adressé quelques savoureuses citations en patois d'ici). Il m'a répondu par une charmante lettre qui m'a causé grande joie.

» En voici quelques passages : « Je sais combien le Vaudois et le Romand sont irrésistibles de bon sens et bons faiseurs d'images. » (il s'agit de « ces savoureux proverbes de chez nous »). Plus loin : « N'est-ce pas une chance, après tout, d'avoir à connaître et maîtriser (la maîtrise est difficile !) deux langages, notre patois et notre français ?... Je tiens beaucoup à nos racines, et ces journées, ayant dû prendre quelques semaines de repos, j'ai eu la joie de les passer en pleine campagne vaudoise ; je m'y suis senti tout à fait chez moi... » M. Dudan me dit encore le plaisir qu'il a à lire Le Nouveau Conteur, me félicite pour mon « goût passionné du patois », et regrette le départ de Jules Cordey, un ami, l'exquis Marc à Louis : il m'informe enfin que Por la Veillâ figure à la bibliothèque du Collège classique cantonal. Petites choses qui font plaisir... »